



Question concernant un employe de banque

Par **elyza**, le **05/08/2009** à **02:43**

Bonjour,

Je voudrais savoir est ce qu'un employe de banque a le droit de chercher sur le compte d'une personne afin de trouver des informations concernant la personne car cette personne est fiché a la banque de france.

Cet employé lors d'une réunion dans une association a divaguer l'information qu'il a trouver et la dis en publique .J'aimerais savoir que sont les recours pour cette personne qui vit cela tres mal.Je vous remerci

Par **HUDEJU**, le **06/08/2009** à **16:32**

Bonjour

On appelle ça divulgation de secret professionnel , peut entrainer une faute grave avec licenciement à la clé .

Vous pouvez contacter le siège de cette banque et d'en faire la remarque .